

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 3

Vorwort: Armée-économie, nécessaire symbiose!
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Mars 1999

	Pages
Editorial	
■ Une «symbiose» armée-économie	3
Armée 95	
■ Requérants d'asile encadrés par l'armée	6
■ Le Corps des gardes-fortifications	9
Dossier «Corée»	
■ Engagement en Corée	12
■ Voyage SSO en Corée	16
Politique de sécurité	
■ Le Rapport sur la politique de sécurité 2000	19
Armées étrangères	
■ L'armée autrichienne engagée pour le contrôle de la frontière	21
■ Avec le 212 ^e bataillon vénézuélien d'infanterie	23
Analyse	
■ Le Sri Lanka: un conflit oublié	27
Conduite	
■ Le coatching, nouveau style de management	31
Fortifications	
■ Conservation des anciens ouvrages	34
Compte rendu	
■ L'histoire militaire dans le terrain	37
■ Ziegler ou l'histoire falsifiée	40
Nouvelles brèves	41
Revue des revues	44
SSO: comité central	I
RMS-Défense Vaud	II-V

Armée-économie, nécessaire symbiose!

Notre défense basée sur le système de milice, le recrutement de cadres à tous les niveaux postulent une «symbiose» entre l'armée et le monde économique. Jusque dans les années 1980, cette condition était en général réalisée. Puis sont venues la crise économique, les rationalisations, la mondialisation, également la réforme «Armée 95», dont les planificateurs ont cru nécessaire de fixer les jours de service et l'âge de la retraite militaire pour les officiers.

Dans l'Armée 61, ces officiers savaient qu'ils serviraient jusqu'à ce qu'on n'ait plus besoin d'eux; on les mettait alors «A disposition selon l'article 51», ce qui signifiait qu'on pouvait encore, si nécessaire, les rappeler... Aujourd'hui, ils sont versés dans la «réserve inactive», invention bureaucratique de planificateurs du «Pentagone». Beaucoup démissionnent des sociétés militaires et renoncent aux périodiques militaires dont ils étaient jusqu'alors de fidèles abonnés...

Si on avait respecté les prescriptions sur les jours de service, combien d'officiers travailleraient encore dans les états-majors supérieurs? A titre transitoire, il a fallu étendre les obligations militaires d'un certain nombre d'entre eux. A la direction du Département de la défense, on a manqué dans ce domaine, et de psychologie et de réalisme.

Quoi qu'il en soit, les responsables des entreprises en Suisse admettent aujourd'hui plus difficilement qu'un de leurs cadres fasse des services d'avancement ou que, comme

officier supérieur, il puisse être appelé à faire plus de jours de service que ne le prévoient les prescriptions officielles. Certains responsables de l'économie privée leur demandent de prendre sur les vacances ces absences militaires, d'autres préfèrent engager à des postes à responsabilité des étrangers qui ne font pas de service! Même au Département de la défense, de la protection de la population et des sports, on fait parfois des difficultés à ceux qui doivent effectuer leur service militaire!

Ces messieurs et ces dames, suisses ou étrangers, oublient que l'armée apporte à leurs cadres une formation que ceux-ci peuvent utiliser dans leur activité professionnelle. Lors d'une école de sous-officiers ou d'officiers, d'un paiement de galon, jeunes, hommes et femmes, apprennent, souvent plus tôt que dans la vie civile, à assumer la responsabilité, la conduite d'un nombre relativement élevé de personnes. Les principes en vigueur à l'armée impliquent un commandement respectueux de l'individu; le caporal ou le lieutenant en fait chaque jour l'ex-

périence et apprend à les appliquer. La conduite par objectifs, parfaitement utilisable dans les entreprises, fixe des buts précis aux subordonnés, tout en leur laissant une autonomie aussi large que possible dans l'exécution.

A l'armée, les commandants de troupe et les membres de leur état-major sont entraînés à apprécier des situations de crise, à trouver des solutions dans des délais très brefs, voire à improviser lorsque la situation l'exige. Voilà des aptitudes indispensables qui font de plus en plus défaut dans la société civile. Aroun Tarziev, le célèbre volcanologue, était pacifiste et antimilitariste. Lors d'une opération de secours, après une catastrophe naturelle, il a dû convenir que, dans un tel contexte, c'étaient les chefs militaires qui étaient les plus efficaces... Intéressants également les propos du conseiller d'Etat vaudois Charles-Louis Rochat au rapport de la division de campagne 2, qui affirme que les entreprises qui emploient des officiers bénéficient d'un plus dans le domaine de l'organisation et de l'efficacité. Et, dans la foulée, de déplorer qu'il n'y ait plus d'officiers au gouvernement vaudois...

Dans les unités ou les corps de troupe, une période de servi-

ce impose un commandement et un suivi 24 heures sur 24. Les situations dans l'instruction, les exercices d'engagement et la marche générale du service se répètent à des intervalles relativement courts, mais avec de multiples variantes, dans des conditions souvent difficiles et dans un environnement social contraignant. De plus, les causes et les effets des mesures prises sont chronologiquement très proches. Les cadres peuvent donc plus rapidement que dans la vie civile tirer profit des expériences faites, d'erreurs de décision ou de comportement.

L'appréciation des subordonnés s'avère un des éléments-clés liés à la responsabilité du commandement. En raison de la vie communautaire et des situations vécues dans ce cadre, les connaissances humaines nécessaires à une qualification nuancée et réaliste sont rapidement acquises. La conscience d'être eux-mêmes l'objet d'une évaluation constante renforce la compétence des cadres à évaluer le personnel civil.

L'armée de milice est plus qu'une tradition; elle forme un trait d'union important dans notre société morcelée et individualiste, elle s'avère comme la seule solution d'exploiter pour la défense les compéten-

ces, souvent éminentes, acquises dans la vie civile. Une telle armée, qui vise à l'efficacité avec des cadres de milice, a donc besoin des meilleurs éléments de l'économie. Celle-ci peut pourtant tirer profit de l'instruction militaire. Ceux qui accomplissent leur service militaire apprennent le commandement et la conduite; ils connaissent le pays et les gens qui l'habitent. L'armée est également un forum d'informations pour les cadres auxquels incombent des responsabilités économiques.

En matière de politique de sécurité, l'armée de milice est également une garantie de stabilité de la place économique et financière suisse. Il ne faudrait pas que des calculs à court terme de rentabilité, qu'un «libéralisme sauvage», que l'ignorance de bénéfices inchiffrables induits par la formation militaire des cadres mettent en danger de mort le système de milice en Suisse. Ce message, il faudrait aussi que les responsables politiques et les écoles acceptent de le diffuser!

Cette remarquable symbiose, indispensable à notre système de milice, démonstration de civisme et d'efficacité, est aussi un atout pour l'économie.

Colonel Hervé de Weck